

Certificat de Spécialisation Conduite d'un élevage Ovin Viande

En partenariat avec le Pôle Ovin Régional de Charolles

Objectifs

6 mois pour devenir un professionnel de l'élevage ovin

Maitriser les aspects techniques de toutes les étapes de l'élevage,
de la mise en lutte à la commercialisation

Etre capable de réaliser toutes les interventions pratiques sur le troupeau

Savoir analyser une situation économique et identifier les pistes d'amélioration si nécessaire



Capacités et compétences

définir les orientations et le fonctionnement d'un atelier ovin

mettre en œuvre des techniques spécifiques permettant la conduite du troupeau

élaborer un système fourrager assurant le fonctionnement de l'atelier



Contenu de Formation en Centre

10 modules de formation en centre :

Gestion de l'Alimentation
Gestion des Pâturages

Gestion Sanitaire du Troupeau
Gestion de la reproduction
Mise en œuvre de la sélection
Gestion de l'Agnelage

Aménagement et Entretien de la bergerie
Gestion des Chiens de berger

Commercialisation des Produits
Gestion Technico Economique



896h
455h centre
441h entreprise



Le programme de formation est disponible sur notre site (planning de l'année en cours).

T.S.V.P.

Organisation de la formation

Cette formation se déroule durant 6 mois

50 % en Centre de formation (CFPPA + Pôle Ovin)

50 % en Entreprise (Exploitation Ovine, Organismes Techniques et Economiques de la Filière)

Cette formation est assurée par des formateurs techniques, des professionnels spécialisés, des techniciens, des vétérinaires. Des visites d'exploitations et d'organismes sont organisées à travers toute la France



Publics concernés

- demandeur d'emploi
- salarié en contrat de professionnalisation
- salarié en Congé Individuel de Formation

Possibilité de suivre certains modules uniquement (parcours à l'installation, CPF, VIVEA,...)



Rémunération

Cette formation est rémunérée selon le statut du stagiaire (nous consulter pour étude de chaque cas).

Conditions d'admission

- ♦ Avoir plus de 18 ans
- ♦ Avoir un projet d'installation, diversification ou salariat en production ovine
- ♦ Etre titulaire d'un diplôme de niveau IV au minimum (ou dérogation possible sous réserve d'expériences professionnelles)

Validation de la Formation

-Certificat de niveau IV composé de 3 Unités Capitalisables validé par un jury permanent du Ministère de l'Agriculture.

-Délivrance de certificats réglementaires :

CCTROV (Certificat de Compétences au Transport Routier d'Ongulés domestiques et de Volailles)

Certificat Individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Pour s'inscrire



Contacter : Florence CODEMO (Secrétaire)

Au :

CFPPA de Charolles

Chemin d'Ouze 71120 CHAROLLES

☎ 03 85 24 00 80

✉ cfppa.charolles@educagri.fr

www.epl-fontaines.fr